

Les étapes d'une procédure criminelle : l'Affaire Pierre Uhart. 1910

mots clés notions : Cour d'assises ; travaux forcés

Lieux : voir tableau

Document 1 : les étapes de la procédure

Date	Les Étapes de l'affaire et de la procédure	Lieu
28 janvier 1910	Meurtre de la veuve Urrutia	Ispoure (Saint-Jean-Pied-de-Port)
29 janvier	Arrestation par la gendarmerie et aveu	Ossès
29 janvier au 14 mars	Enquête du juge d'instruction audition de l'accusé et des (combien) témoins	Saint-Palais
31 janvier-29 avril	Incarcération à la maison d'arrêt	Saint-Palais
29 avril 12 mai	Incarcération à la prison à Pau	Pau
12/05/10	Jugement en Cour d'assises	Pau
Mai 1910, août 1930	Peine de travaux forcés	Guyane



Questions

- 1) Tracer sur la carte ci-dessus l'itinéraire de Pierre Uhart, du meurtre à l'exécution de sa peine.
- 2) Qu'est ce que la Cour d'assises ? Quels types d'affaires juge-t-elle ?
- 3) Qu'est ce qu'une condamnation aux travaux forcés ?
- 4) Combien de temps a-t-il fallu pour instruire et juger cette affaire ? Comment peut-on expliquer un traitement aussi rapide ?

Doc 2 Extrait de l'acte d'accusation du 25 avril 1910

« Le 28 janvier 1910, vers dix heures et demie du matin, la dame Irigoyen (Marie) veuve Urrutia, tenancière d'un débit de boisson, à Ispoure (Basses-Pyrénées) était trouvée assassinée dans sa cuisine. Les vêtements et les meubles de la maison avaient été fouillés ; de toute évidence, le crime avait eu le vol pour mobile.

L'information ouverte aussitôt établissait qu'un jeune bohémien, Uhart (Pierre), avait été vu dans le débit pendant une partie de la matinée. Ce jeune bohémien retrouvé le lendemain matin à St Martin d'Arossa, chez sa sœur Marie Uhart, était conduit sur les lieux du crime et là il avouait qu'il été l'assassin [...] »

Extrait du dossier d'instruction conservé aux Archives départementales : 2U 1267